

QU'EST-CE QU'UN SSIAD ?

Le Service de Soins Infirmiers A Domicile (SSIAD) offre des soins personnalisés à ses bénéficiaires en respectant leur autonomie, leurs habitudes dans les actes de la vie quotidienne.

Le SSIAD, assure à domicile, sur prescription médicale:

- Soins d'hygiène (toilette, prévention d'escarre, l'aide à l'habillage ...);
- Soins de confort (aide à la mobilisation, au transfert,...);
- Soins éducatifs et relationnels (écoute,...).

Ses missions :

- Accompagner un retour au domicile à la suite d'une hospitalisation;
- Éviter une hospitalisation, lorsque les conditions médicales et sociales le permettent;
- Prévenir ou retarder la dégradation progressive de l'état général des personnes;
- Prévenir ou retarder l'admission en Institution.

A QUI S'ADRESSE-T-IL ?

Le SSIAD compte 32 places pour personnes âgées de plus de soixante ans, malades ou dépendantes.

Le SSIAD intervient sur les 14 communes du canton de St-Céré.

NOTRE ÉQUIPE

- 7 Aides-soignants
- 1 Infirmière coordinatrice
- 1 Agent administratif

Les horaires d'intervention au domicile des usagers sont:
7h30 - 12h14 et 16h30 - 19h30

7 jours sur 7

Toute l'année

COMMENT EN BÉNÉFICIER ?

Le service intervient sur prescription du médecin traitant.

Les démarches administratives relatives à la prise en charge sont effectuées par le SSIAD auprès de la Caisse d'Assurance Maladie dont dépend le patient. Celle-ci prend en charge l'intégralité des soins.

Au moment de l'admission, l'infirmière coordinatrice établit le projet de soins et détermine notamment le nombre d'interventions, en fonction de l'état de santé de l'usager, de ses souhaits et des possibilités du SSIAD.

La prise en charge se fait en partenariat avec tous les intervenants à domicile: médecins traitants, infirmiers libéraux conventionnés avec le SSIAD, aides à domicile, kinés...

Un suivi est réalisé tout au long de la prise en charge. Cet accompagnement personnalisé est évolutif.